



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre des Députés**

Luxembourg, le 21 février 2019



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Energie.

Il me revient que le paiement des aides financières en matière d'assainissement énergétique connaît actuellement des retards, faute d'une délégation de signature de Monsieur le Ministre.

C'est ainsi que j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas qu'une telle situation soit dommageable pour les administrés concernés ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Gilles Roth  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Luxembourg, le 21 MARS 2019



Service central de législation  
Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement

**Objet :** Question parlementaire 403

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n°403 de l'honorable député Monsieur Gilles Roth tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable,



Carole Dieschbourg



**Réponse commune de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et du Ministre de l'Energie à la question parlementaire n°403 de l'honorable Député Monsieur Gilles Roth**

Alors qu'il est vrai que le paiement des aides financières du régime prime house avait été suspendu en début d'année pendant la mise en place de la nouvelle délégation de signature donnée au directeur de l'Administration de l'environnement, la situation a entre-temps été entièrement rétablie et l'ensemble des aides financières dont le paiement avait été momentanément retardé ont été accordées avant la fin du mois de février.

Il y a encore lieu de préciser que les délais de traitement des demandes de subsides, de l'ordre de quelques semaines à l'heure actuelle, ont pu être considérablement réduits depuis 2013 où ils dépassaient les 8 mois.